

## Chapitre 93

Armes, munitions et leurs parties et accessoires

### **Carabine à microbilles (airsoft)**

principalement composée d'aluminium et d'acier. Elle est alimentée par un moteur électrique à batterie qui comprime un ressort afin de générer la pression d'air nécessaire pour propulser des microbilles de 6 mm en matières plastiques. Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 1. 710108.6.2025.3

**9304.0000**